



NOTE DE TRAVAIL

**RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR UN RÉGIME MONDIAL DE MESURES
BASÉES SUR LE MARCHÉ**

Montréal, 11 – 13 mai 2016

- Point 1 :** Examen du projet de texte de la résolution de l'Assemblée sur un régime mondial de MBM pour l'aviation internationale
- Point 2 :** Recommandations à la 208^e session du Conseil

DIALOGUES SUR L'AVIATION MONDIALE (GLAD) DE L'OACI

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

En 2013, la 38^e session de l'Assemblée de l'OACI a décidé d'élaborer un régime mondial de mesures basées sur le marché (MBM) pour l'aviation internationale, et a demandé au Conseil d'organiser des séminaires et des ateliers (Résolution A38-18, paragraphe 19 b).

L'OACI a tenu deux rondes de dialogues sur l'aviation mondiale (GLAD) sur le thème des MBM en avril 2015 et mars-avril 2016, couvrant toutes les régions de l'OACI, pour donner de l'information sur ses travaux en vue d'élaborer un régime mondial de mesures basées sur le marché pour l'aviation internationale, et de familiariser les participants avec le projet de texte de la résolution de l'Assemblée.

Les GLAD ont servi de lever de rideau pour la réunion de haut niveau sur un régime mondial de mesures basées sur le marché et pour la 39^e session de l'Assemblée de l'OACI qui se tiendra ultérieurement (du 27 septembre au 7 octobre 2016).

Les suites à donner par la HLM-GMBM figurent au paragraphe 7.

1. INTRODUCTION

1.1 En 2013, la 38^e session de l'Assemblée de l'OACI, par sa résolution A38-18, a décidé d'élaborer un régime mondial de mesures basées sur le marché (MBM) pour l'aviation internationale, et a demandé au Conseil d'organiser des séminaires et des ateliers auxquels assisteraient des officiels et des experts des États membres, ainsi que des représentants des organisations concernées (voir HLM-GMBM-WP/2).

1.2 En avril 2015, l'OACI a conclu la première de deux rondes de dialogues sur l'aviation mondiale (GLAD) portant sur les MBM et couvrant toutes les régions de l'OACI. Cinq réunions GLAD de deux jours ont été conduites respectivement à Lima, Pérou (9-10 avril), à Nairobi, Kenya (14-15 avril), au Caire, Égypte (20-21 avril), à Singapour (23-24 avril) et à Madrid, Espagne (27-28 avril).

1.3 Les objectifs des GLAD 2015 étaient de partager l'information à propos des MBM et du rôle des MBM dans un « panier de mesures » visant à maîtriser les émissions de CO₂ de l'aviation

internationale ; à fournir des informations sur les travaux de l'OACI dans l'élaboration d'un régime mondial de mesures basées sur le marché ; et à recueillir les réactions des États membres et des organisations concernées.

1.4 Après la première ronde des GLAD, une seconde ronde s'est tenue en 2016, dans les régions de l'OACI du 20 mars au 8 avril. Ces rencontres ont eu lieu au Caire, Égypte (20-21 mars), à Dakar, Sénégal (23-24 mars), à Bali, Indonésie (29-30 mars), à Utrecht, Pays-Bas (4-5 avril) et à Mexico, Mexique (7-8 avril).

1.5 Les objectifs des rencontres GLAD 2016 étaient de faire une mise à jour à propos des travaux de l'OACI sur un régime mondial de mesures basées sur le marché ; de familiariser les participants avec le projet de texte de la résolution de l'Assemblée ; à fournir une importante occasion de préparer la présente réunion de haut niveau (HLM) sur un régime mondial de mesures basées sur le marché, et, par la suite, la 39^e session de l'Assemblée de l'OACI.

1.6 Les résultats des GLAD 2016 ont été présentés le 13 avril 2016 lors d'une séance d'information informelle du Conseil à laquelle étaient conviés les membres du groupe de la réunion de haut niveau sur un régime mondial de mesures basées sur le marché, en préparation de sa seconde rencontre qui s'est tenue du 13 au 15 avril 2016 (voir HLM-GMBM-WP/2).

2. ORGANISATION ET FORMAT DES RÉUNIONS GLAD

2.1 Les deux rondes des réunions GLAD, en 2015 et 2016, ont été organisées avec le même format pour faciliter le partage d'information et encourager les discussions sur un régime mondial de mesures basées sur le marché. Les GLAD s'adressaient principalement aux participants des États qui ne sont pas représentés au Conseil de l'OACI.

2.2 Chaque réunion GLAD commençait par une série de présentations destinées à donner à tous les participants le même niveau de compréhension du sujet des MBM et à les mettre au courant des développements survenus à l'OACI. Les présentations comportaient également des périodes de questions et de réponses.

2.3 La partie information était suivie de deux sessions de dialogue thématique. La première session de dialogue thématique portait essentiellement sur les éléments de conception d'un régime mondial de mesures basées sur le marché, et la seconde se concentrait sur la mise en œuvre d'un tel régime. Chaque session de dialogue se déroulait en petits groupes avec un médiateur assigné à chaque groupe ; les membres du groupe discutaient de questions d'intérêt commun et chaque groupe désignait un « porte-parole » chargé de résumer les discussions devant la réunion plénière.

2.4 La dernière session des GLAD a consisté en une discussion interactive avec un groupe de représentants des États, de l'industrie de l'aviation, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG) dans le domaine de l'environnement et des marchés du carbone. Chaque membre du groupe devait répondre initialement à des questions et la rencontre se poursuivait par un échange de vues sur les questions soulevées par les participants à la réunion.

2.5 Toute la documentation comprenait des présentations, des questions de dialogue, du matériel de référence (notamment le projet de texte de la résolution de l'Assemblée sur le régime mondial de mesures basées sur le marché, destiné aux GLAD 2016), ainsi que des sommaires résumant les dialogues en petit groupe, le tout étant présenté sur le site web GLAD 2015 (<http://www.icao.int/meetings/GLADs-2015/Pages/default.aspx>), puis sur le site web GLAD 2016 (<http://www.icao.int/Meetings/GLADs-2016/Pages/default.aspx>).

3. PARTICIPATION

3.1 En 2015, 362 participants de 79 États (les 36 États du Conseil, plus 43 États non représentés) et 22 organisations internationales ont assisté aux cinq réunions GLAD (320 participants individuels, dont 32 personnes ayant assisté à plus d'un GLAD). Les États participants au GLAD 2015 représentaient 90 % des activités de l'aviation internationale exprimées en tonnes-kilomètres payantes (TKP).

3.2 En 2016, 390 participants de 60 États (30 États du Conseil, plus 30 États non représentés) du Conseil) et 20 organisations internationales ont participé aux cinq réunions GLAD (357 participants individuels, dont 25 personnes ayant assisté à plus d'un GLAD). Les États participants au GLAD 2016 représentaient 74 % des activités de l'aviation internationale exprimées en TKP.

4. SESSIONS DE DIALOGUES

4.1 Au cours des GLAD 2015, la première session de dialogues a servi à identifier les considérations les plus importantes pour la conception d'un régime mondial de mesures basées sur le marché, à savoir l'intégrité environnementale, la simplicité et le rapport coût-efficacité d'un régime mondial, ainsi que la nécessité d'une différenciation sans discrimination, et le souci d'éviter des coûts ou des fardeaux administratifs excessifs. Concernant la question spécifique de la différenciation sans discrimination, divers concepts possibles ont été identifiés, dont une approche basée sur les routes, une approche progressive, l'exemption des États à faibles émissions, les ajustements pour petits émetteurs, et enfin des sources de crédits de projets offerts pour les pays en développement.

4.2 La seconde session de dialogues GLAD 2015 a permis d'identifier les défis de la mise en œuvre d'un régime mondial de mesures basées sur le marché, soit le cadre légal, les échanges continus d'informations et la sensibilisation, le renforcement des capacités par la formation et une orientation claire, la transparence du processus et l'arrimage avec les plans d'action des États par des initiatives et du soutien des bureaux régionaux. De plus, les participants au GLAD 2015 ont clairement demandé qu'une proposition concrète de régime mondial de mesures basées sur le marché soit présentée lors des GLAD 2016.

4.3 Les sessions de dialogues GLAD 2016 ont été construites à partir des résultats des GLAD 2015. Par exemple, les GLAD 2015 avaient identifié la « simplicité administrative », l'« intégrité environnementale » et le rapport « coût-efficacité » comme les trois considérations les plus importantes pour la conception d'un régime mondial de mesures basées sur le marché. Les résultats de la première session de dialogues des GLAD 2016 ont fait ressortir le fait que les paragraphes 7 (mise en œuvre progressive), 9 (répartition des mesures de compensation) et 11 (exemptions techniques) du projet de texte de la résolution de l'Assemblée étaient étroitement liés à ces considérations majeures.

4.4 De plus, les paragraphes 7, 8 (exemptions basées sur les routes) et 9 du projet de texte de la résolution de l'Assemblée ont été cités comme les principaux éléments de conception pour résoudre les problèmes de différenciation d'une manière pratique, sans enfreindre le principe de la non-discrimination. Une majorité de participants considéraient qu'une approche couvrant 100 % du secteur, dans le paragraphe 9 assurerait la simplicité du régime, tandis que d'autres préoccupations étaient soulevées, notamment de clarifier le texte.

4.5 La seconde session de dialogues des GLAD 2016 portait sur la mise en œuvre d'un régime mondial de mesures basées sur le marché. Les groupes de dialogue ont démontré une convergence nette en matière d'identification des rôles et des responsabilités des divers intervenants (c.-à-d., États, exploitants d'aéronefs, OACI) pour les besoins de suivi, de compte rendu et de vérification (MRV) des

données d'émissions, ainsi que des registres. À la suite des dialogues, la plupart des États ont convenu qu'une aide supplémentaire serait nécessaire pour mettre en place un système et un registre MRV pour encadrer le régime mondial de mesures basées sur le marché, y compris le besoin que l'OACI assure un renforcement des capacités et une formation en prolongeant l'initiative des plans d'action des États membres, ainsi que les besoins de normes, d'éléments d'orientation et d'outils.

4.6 Les groupes de dialogue ont également souligné les priorités pour des unités d'émissions pouvant être utilisées dans le cadre d'un régime mondial de MBM. Les principales priorités exprimées étaient que les exploitants devraient être libres de choisir les compensations les plus économiques pour eux, sous réserve que la qualité convenue soit respectée ; une préférence pour les projets situés dans les États en développement ou moins avancés ; et aussi une préférence pour les unités des mécanismes actuels et nouveaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), c'est-à-dire les mécanismes pour un développement propre (CDM).

4.7 L'Appendice A est un résumé des sessions de dialogues des GLAD 2016.

5. DISCUSSIONS DE GROUPE

5.1 Les discussions de groupe finales se sont concentrées sur les résultats des GLAD et les prochaines étapes. Les représentants des États du Conseil et les autres, l'industrie de l'aviation, les ONG environnementales et les représentants des marchés du carbone ont été priés de faire des suggestions pour améliorer encore le projet de texte de la résolution de l'Assemblée portant sur les éléments de conception et de mise en œuvre d'un régime mondial de mesures basées sur le marché. Un résumé des discussions de groupe des GLAD 2016 figure en Appendice B.

5.2 Les principales constatations des GLAD 2016 sont le fait que la plupart des participants considéraient le projet de texte de la résolution de l'Assemblée comme un bon point de départ pour la suite des discussions. En particulier, les paragraphes 7, 8 et 9 constituaient les principaux éléments pour lesquels il y avait encore des efforts à déployer pour atteindre la convergence des points de vue.

6. SOMMAIRE

6.1 La structure et le format des GLAD ont permis de bien familiariser les participants avec le projet proposé de texte de la résolution de l'Assemblée ; ils ont également permis de prendre connaissance des commentaires des États membres et des organisations concernées, et ont servi de préparation à la présente réunion de haut niveau.

6.2 Les GLAD 2015 ont permis d'identifier les principaux points à prendre en considération dans la conception d'un régime mondial de mesures basées sur le marché, à savoir la simplicité administrative, l'intégrité environnementale, le rapport coût-efficacité et la différenciation sans discrimination. Ces points ont servi de base pour les GLAD 2016 et sont étroitement liés à des paragraphes spécifiques du projet de texte de la résolution de l'Assemblée, notamment les paragraphes 7 (mise en œuvre progressive), 8 (exemptions basées sur les routes) et 9 (répartition des mesures de compensation). La plupart des participants étaient d'avis que le projet de texte serait une bonne base de discussion pour la suite des choses, mais que d'autres aménagements et une clarification du texte serait nécessaire, en particulier pour les paragraphes mentionnés ci-dessus.

6.3 Les participants ont également abordé la question des rôles des différents intervenants avec une certaine convergence entre tous les GLAD sur leurs rôle dans les différents aspects de la mise en œuvre d'un régime mondial de mesures basées sur le marché, comme le système MRV et les registres. Il

y avait également convergence sur le fait que l'OACI devait assurer un renforcement des capacités et des activités de formation, ainsi que sur le besoin des normes, de lignes directrice, d'outils, etc., pour réaliser la mise en œuvre complète d'un tel régime.

6.4 Les résultats et les commentaires recueillis au cours des GLAD constitueront ensemble une importante plateforme de discussions et de décisions sur le projet de texte de la résolution de l'Assemblée lors de la présente réunion de haut niveau, et par la suite, à la 39^e session de l'Assemblée de l'OACI.

7. SUITES À DONNER PAR LA HLM-GMBM

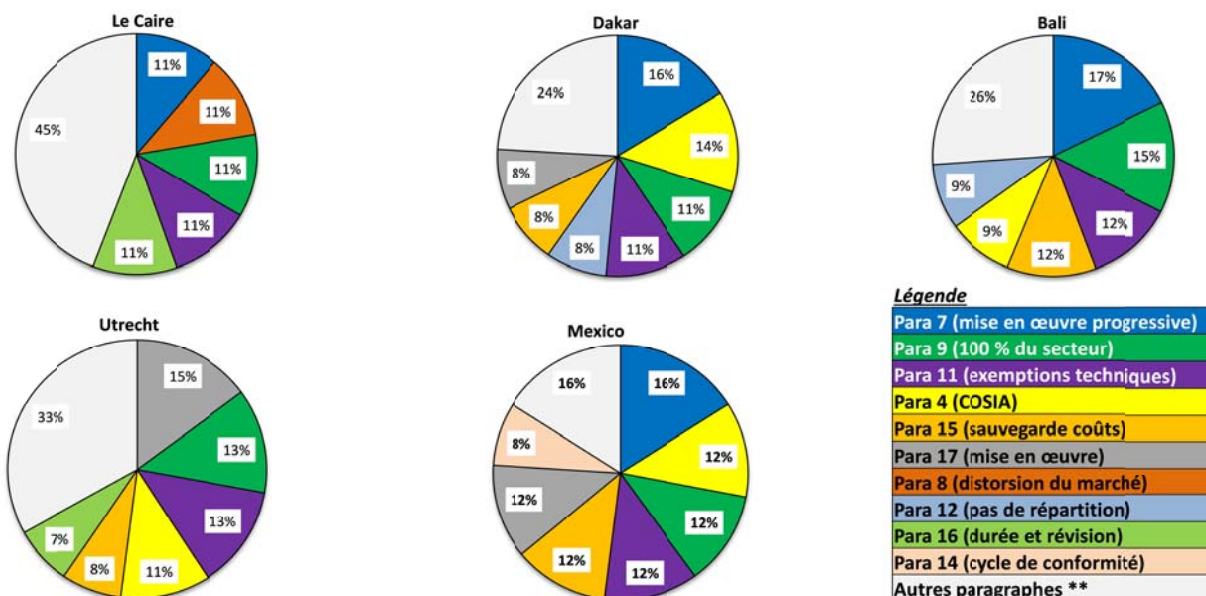
7.1 La HLM-GMBM est invitée à :

- a) prendre acte des renseignements contenus dans la présente note de travail ;
- b) prendre acte des résultats et des commentaires recueillis au cours des deux rondes de GLAD pour aboutir à des positions convergentes sur le projet de texte de la résolution de l'Assemblée pour un régime mondial de mesures basées sur le marché.

APPENDICE A

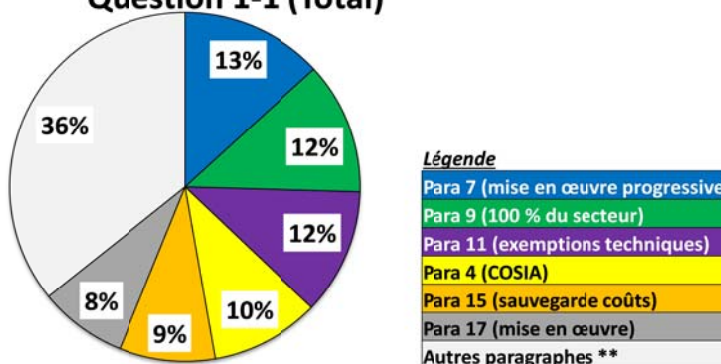
RÉSUMÉ DES SESSIONS DE DIALOGUES OF GLAD 2016

Question 1-1) Au cours des GLAD 2015, la « simplicité administrative », l'« intégrité environnementale » et le « rapport coût-efficacité », entre autres, ont été les trois considérations les plus importantes évoquées pour la conception d'un régime mondial de MBM pour l'aviation internationale. Quels sont les 3 éléments (paragraphes spécifiques) de la proposition de GMBM actuelle qui correspondent à ces considérations? *



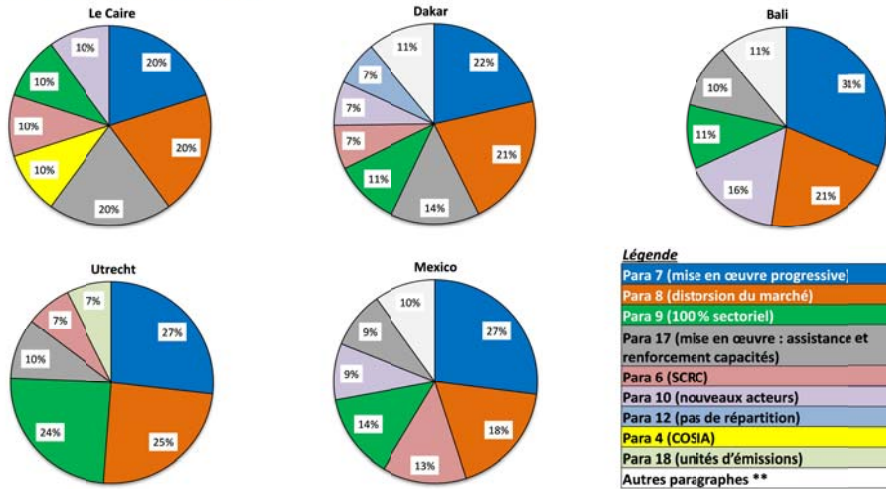
* Au cours des GLAD 2016, il a été mentionné que ces considérations sont interdépendantes pour la conception d'un GMBM
 ** Dans les graphiques ci-dessus, « Autres paragraphes » regroupe ceux qui ont recueilli individuellement moins de 7 %

Question 1-1 (Total)



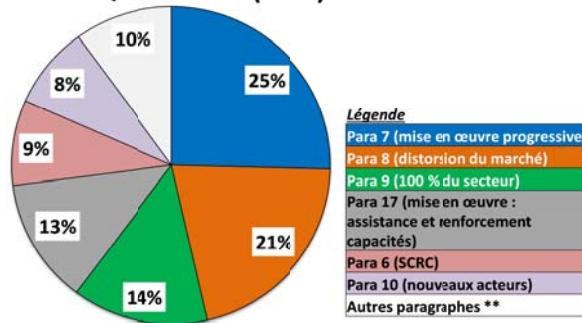
Les paragraphes 7, 9 et 11 ont été cités le plus souvent pour répondre à ces considérations.

Question 1-2) Quels sont les 3 éléments de conception (paragraphes spécifiques) de la proposition de GMBM actuelle qui permettent d'éviter d'une manière pratique la différenciation, sans enfreindre le principe de non-discrimination?



** Dans les graphiques ci-dessus, « Autres paragraphes » regroupe ceux qui ont recueilli individuellement moins de 7 %

Question 1-2 (Total)



Les paragraphes 7, 8, 9 ont été cités le plus souvent pour éviter la différenciation.

Question 1-3) La proposition de GMBM actuelle tient compte de l'approche de 100 % du taux de croissance du secteur pour la répartition des exigences de compensation. Est-ce en faveur de la simplicité du régime? Quels sont les avantages de cette approche?

	LE CAIRE	DAKAR	BALI	UTRECHT	MEXICO
	Groupes				
Approche 100 % du secteur contribue à la simplicité	5/5	6/6	6/7	9/12	4/6
Approche 100 % du secteur n'a pas d'avantages réels	0/5	0/6	1/7	3/12	2/6
Avantage					
Tout le monde est concerné	✓	✓	✓	✓	✓
Positif pour les exploitants à croissance rapide	✓	✓	✓	✓	✓
Équitable pour un régime mondial	✓				
Inconvénient					
Inéquitable pour les exploitants qui réduisent leurs émissions ou dont la croissance est plus lente	✓	✓	✓	✓	✓
Pas nécessairement équitable	✓	✓	✓	✓	✓
Pas facile à comprendre	✓		✓	✓	✓

Question 2-1) La proposition de GMBM actuelle exige que les données d'émissions de CO₂ soient recueillies, vérifiées et communiquées par tous les membres de l'OACI. Il y a cependant des rôles et responsabilités différents pour les exploitants, les États et l'OACI dans l'application de ces exigences. Dans le tableau ci-dessous, veuillez cocher ces rôles et responsabilités?

*	Exploitants	États	OACI
Mesurer/Calculer	✓	✓	✓
Recueillir les données	✓	✓	✓
Vérifier **	✓	✓	
Rendre compte aux États ***	✓		✓
Rendre compte à l'OACI		✓	

* Ce tableau représente les principales réponses faites pour décrire les différents rôles et responsabilités

** Le besoin de vérification par une tierce partie a également été mentionné

*** La nécessité pour l'OACI de rendre compte aux États a également été mentionnée

Question 2-1) La proposition de GMBM actuelle demande que les données sur les émissions de CO₂ soient recueillies, vérifiées et communiquées à tous les États membres de l'OACI. (suite)

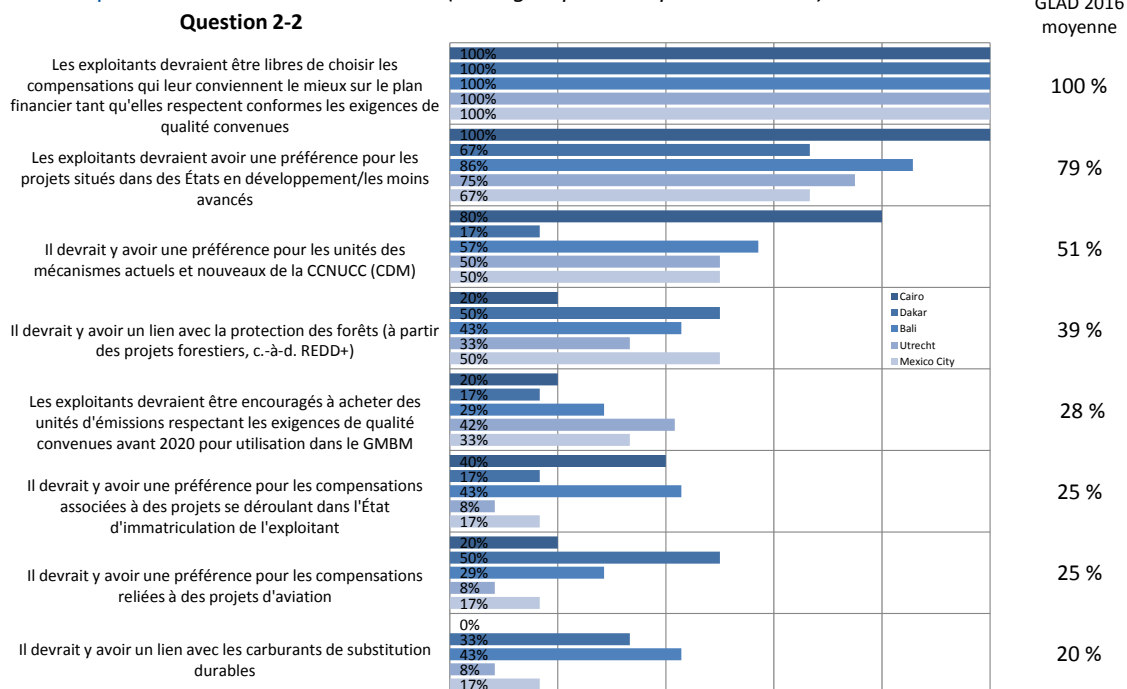
	LE CAIRE*	DAKAR*	BALI	UTRECHT	MEXICO*
Y a-t-il un système de suivi, de compte rendu et de vérification (MRV) en place dans votre État?					
Systèmes MRV existants	✓	✓	✓	✓	✓
Pas clair qu'il convient pour le GMBM	✓		✓		✓
Dans votre État, les principaux intervenants reçoivent-ils une formation de l'OACI pour la préparation de votre plan d'action?					
Tous les États participants ont assisté à la formation OACI	✓	✓			
La plupart des États ont assisté à la formation OACI			✓	✓	✓
De quel genre d'assistance avez-vous besoin pour faire un compte rendu des émissions de CO₂?					
Les États ont besoin de plus d'assistance	✓	✓	✓	✓	✓
Directives, modèles, outils (logiciels)		✓	✓	✓	✓
Projets de renforcement de capacités et d'assistance (UE/OACI)				✓	✓
Formation dans le cadre du plan d'action des États de l'OACI		✓			
Étendre le programme d'assistance mutuelle			✓		
Procédures simplifiées				✓	
Coopération (États/OACI/IATA)					✓

* Indique un lien entre les systèmes MRV existants et les plans d'action de l'OACI /projet UE

Question 2-2) Les unités d'émissions peuvent-elles être achetées à différentes sources. Indiquez vos 3 premières priorités dans la liste ci-dessous.

	LE CAIRE	DAKAR	BALI	UTRECHT	MEXICO
	Groupes				
Les exploitants devraient être libres de choisir les compensations qui leur conviennent le mieux sur le plan financier tant qu'elles respectent les exigences de qualité convenues.	5/5	6/6	7/7	12/12	6/6
Il devrait y avoir une préférence pour les projets situés dans des États en développement/les moins avancés.	5/5	4/6	6/7	9/12	4/6
Il devrait y avoir une préférence pour les unités des mécanismes actuels et nouveaux de la CCNUCC (CDM).	4/5	1/6	4/7	6/12	3/6
Il devrait y avoir un lien avec la protection des forêts (à partir des projets forestiers, c.-à-d. REDD+).	1/5	3/6	3/7	4/12	3/6
Les exploitants devraient être encouragés à acheter des unités d'émissions conformes aux exigences de qualité convenues avant 2020 pour utilisation dans le GMBM.	1/5	1/6	2/7	5/12	2/6
Il devrait y avoir une préférence pour les compensations associées à des projets se déroulant dans l'État d'immatriculation de l'exploitant.	2/5	1/6	3/7	1/12	1/6
Il devrait y avoir une préférence pour les compensations reliées à des projets d'aviation.	1/5	3/6	2/7	1/12	1/6
Il devrait y avoir un lien avec les carburants de substitution durables.	0/5	2/6	3/7	1/12	1/6

Question 2-2) Les unités d'émissions peuvent être achetées de différentes sources. Indiquez vos 3 premières priorités dans la liste ci-dessous. (% du groupe à chaque GLAD 2016)



Question 2-3) Des registres sont nécessaires pour conserver la trace des transactions d'unités d'émissions. Veuillez indiquer les rôles et les responsabilités respectifs des exploitants, des États et de l'OACI dans la mise en œuvre d'un registre des transactions d'unités d'émissions.

*	Exploitants	Courtiers en compensation	États	OACI
Établir un registre national/régional			✓	
Ouvrir un compte pour chaque exploitant			✓	
Faire un suivi de conformité pour chaque exploitant			✓	
Vendre des compensations		✓		
Émettre des unités d'émissions		✓		
Acheter des unités d'émissions	✓			
Inscrire les unités d'émissions achetées dans un compte de registre	✓			
Soumettre les données d'émissions et remettre les unités d'émissions pour respecter la conformité	✓			
Établir un registre central pour enregistrer les transactions d'unités d'émissions				✓

* Ce tableau représente les principales réponses pour décrire les différents rôles et responsabilités.

Question 2-3) Des registres sont nécessaires pour conserver la trace des transactions d'unités d'émissions. (suite)

	LE CAIRE	DAKAR	BALI	UTRECHT	MEXICO
Existe-t-il un registre des compensations dans votre État?					
OUI : dans certains États de la région, il y a une expérience d'un système d'enregistrement			✓	✓	✓
NON : dans les États de la région, il n'y a pas d'expérience d'un système d'enregistrement	✓	✓			
De quel genre d'assistance avez-vous besoin pour mettre en place un registre?					
Les États ont besoin de plus d'assistance pour la mise en place d'un registre	✓	✓	✓	✓	✓
L'OACI devra fournir des normes, des directives, des outils et du renforcement de capacités par une formation et un soutien informatique sur la manière d'implanter un registre du GMBM			✓	✓	✓
Assistance basée sur une coopération régionale		✓			
Plus d'informations sur les exigences spécifiques pour le registre					✓
Assistance financière					✓

APPENDICE B

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS DE GROUPE

1. ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL

1.1 **Question :** En quoi les discussions et les commentaires des réunions GLAD permettront-ils d'améliorer la proposition pour un régime mondial de mesures basées sur le marché pour l'aviation internationale ?

1.2 **Résumé des réponses :** La proposition contient les éléments clés du GMBM. Elle est bien reçue à ce stade préliminaire du processus. La proposition constitue une bonne base pour la clarification et les améliorations du texte en vue d'un accord final, particulièrement sur les paragraphes 7, 8 et 9.

2. ÉTATS NON-MEMBRES DU CONSEIL

2.1 **Questions :** Les réunions GLAD vous ont-elles aidé à comprendre les éléments de conception du régime mondial de mesures basées sur le marché proposé ? Quels sont les principaux problèmes qui ont été discutés au cours de ces deux jours ? De quels appuis et de quelles informations (de la part de l'OACI) votre État ou votre région a-t-il besoin pour préparer la mise en œuvre d'un régime mondial de mesures basées sur le marché ?

2.2 **Résumé des réponses :** Oui, les réunions GLAD ont été utiles pour mieux comprendre les éléments de conception du projet de texte de la résolution de l'Assemblée. Certains problèmes méritent des discussions plus approfondies, notamment pour clarifier les paragraphes 7, 8 et 9. Le renforcement des capacités de MRV et la mise sur pied de registres semblent nécessaires dans le cadre de l'initiative sur les plans d'action nationaux.

3. ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ICSA)

3.1 **Question :** Quels sont les commentaires, impressions et opinions des ONG environnementales sur le régime mondial de mesures basées sur le marché tel que proposé ?

3.2 **Résumé des réponses :** La proposition est la bienvenue à ce stade précoce du processus. La recherche d'une plus haute intégrité environnementale du GMBM est appréciée. La future version du GMBM devrait cependant être plus ambitieuse pour respecter la cible des 1,5 °C.

4. INDUSTRIE (IATA)

4.1 **Questions :** Quels sont les commentaires, impressions et opinions de l'industrie de l'aviation sur le régime mondial de mesures basées sur le marché proposé ? De quelles informations, l'industrie de l'aviation a-t-elle besoin pour commencer à se préparer aux exigences d'un régime mondial de mesures basées sur le marché ?

4.2 **Résumé des réponses :** Développement positif du projet de texte de la résolution de l'Assemblée qui est beaucoup plus simple que les propositions antérieures. Nécessité d'un régime mondial plutôt que de mesures disparates. L'industrie appuie le GMBM dans son ensemble pour combiner tous les éléments de conception imbriqués. Les impacts de coûts du GMBM sont gérables par l'industrie.

5. EXPERT DU MARCHÉ DU CARBONE (IETA)

5.1 **Questions :** Y aura-t-il assez d'unités d'émissions disponibles pour un MBM de l'aviation internationale ? Quels sont les moyens pratiques par lesquels les exploitants pourront acheter des unités d'émissions ?

5.2 **Résumé des réponses :** Oui, il y aura assez d'unités d'émissions disponibles ; le marché du carbone pourra répondre à la demande de l'aviation internationale. Une clarification précoce de la demande future aidera le marché à réagir dans le temps

6. TOUS LES MEMBRES DU GROUPE

6.1 **Questions :** Êtes-vous d'accord avec la proposition de régime mondial de mesures basées sur le marché telle qu'elle est présentée ? Si vous pouviez modifier un élément de la proposition, lequel choisiriez-vous et comment le modifieriez-vous ?

6.2 **Résumé des réponses :** La majorité des participants du GLAD 2016 conviennent que le projet de texte de la résolution de l'Assemblée est un bon point de départ. Cependant, il doit encore être amélioré. En particulier, les paragraphes 7, 8 et 9 ont été mentionnés comme les principaux éléments à améliorer.